



Bruxelles, le 5 avril 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« EURO CAREX – COMMISSION EUROPÉENNE »

Je vous prie de trouver, ci-après, la **RÉSOLUTION**, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale d'EURO CAREX, réunie ce mardi 5 avril 2016, à Bruxelles.

Avec mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre GRAFE
Président d'EURO CAREX

RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale d'EURO CAREX (Cargo-Rail-Express), regroupant les Conseils d'Administration des CAREX de Paris-Roissy, Amsterdam, Liège, Londres et Lyon, réunis à Bruxelles, ce 5 avril 2016,

demande à la Commission Européenne :

- **de donner instruction à EUROSTAT de revoir son interprétation des règles en matière de comptabilisation de certains investissements publics dans le budget et les déficits des Etats Membres,**
- **afin de leur permettre d'assurer le financement public d'infrastructures innovantes et durables, créatrices de croissance et d'emplois en Europe, en procédant à des emprunts, au moment où les taux d'intérêts sont particulièrement attractifs,**
 - **en excluant toutefois du calcul de la dette publique des Etats Membres, le financement de tout projet d'investissement, y compris en partenariat Public-Privé, retenu et soutenu par la Commission Européenne en raison de sa valeur ajoutée dans le cadre des priorités politiques et environnementales fixées par l'Union Européenne,**
 - **afin d'assurer une parfaite cohérence et complémentarité avec l'exécution du Plan JUNCKER de soutien à l'investissement et du nouveau Programme d'investissements Européen CEF (ex RTE-T) doté de 28 milliards d'euros.**